

Justinien, mirent l'hérésie au nombre des crimes, portant contre elle de nombreux édits.

Les principaux châtiments dont le code Théodosien frappe la profession publique d'hérésie sont: le bannissement, la flagellation, la torture, d'une part, et les amendes, l'incapacité de remplir les fonctions publiques et même d'acquérir ou de transmettre des propriétés, d'autre part. Les monarchies chrétiennes qui sortirent des ruines de l'empire romain furent plus sévères encore.

Au moyen âge, dans tous les pays de l'Europe, on peut dire que l'hérésie était punie de mort.

Celui qui en était accusé devait comparaître d'abord devant les juges ecclésiastiques, qui examinaient sa doctrine; convaincu d'opiniâtreté dans l'erreur, le coupable était livré au bras sculier, qui portait contre lui une sentence capitale. En France, dans l'ancien régime, les légistes mettaient l'hérésie au nombre des "cas royaux", qui comprenaient les causes plus graves, comme le crime de lèse-majesté. C'est dire que les supplices infligés aux hérétiques étaient des supplices de choix, bien plus épouvantables que la décapitation ou la pendaison que représente notre gravure.

La décapitation ou la pendaison n'étaient que le couronnement (il serait plus juste de dire, pour ce qui est des décapités, le découronnement) d'une longue et terrible torture.

Depuis la Révolution, la liberté de conscience ayant été proclamée, en France ainsi que dans la plupart des pays d'Europe, les lois ne connaissent plus l'hérésie, dont le nom même ne figure pas dans les codes.

Les hérétiques ne sont plus soumis qu'aux peines ecclésiastiques.

LE 400^e ANNIVERSAIRE DE RONSARD

Ronsard naquit le 11 septembre 1524 au manoir de la Poissonnière, sur les bords du Loir, à une trentaine de kilomètres de Vendôme. Après des études superficielles, il devint page du duc d'Orléans, apprit le métier des armes et vit s'ouvrir devant lui une brillante carrière, mais une surdité



RONSARD, portrait par Gignoux.

précoce l'obligea à l'abandonner; il se tourna dès lors vers la poésie, recommença pendant sept ans ses études, et établit avec ses amis les principes de la nouvelle école littéraire, "la Pléiade", dont il devint le chef.

Son oeuvre reflète les différents moments de son activité et ses différentes manières. Il laisse des "Odes", des "Hymnes", des "Elégies", un poème historique, "la Franciade", et de remarquables "Discours". Sa langue est riche, ses vers sont empreints